

À pourvoir 1 poste de

Chef d'équipe des techniques alternatives (h/f)

Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux – Catégorie C de la filière technique

Pôle jardiniers rive droite et centre-ville/Equipe techniques alternatives

Service gestion différenciée des espaces verts et de la forêt

Direction des espaces verts, du paysage et de la biodiversité

MISSION

Dans un souci d'amélioration et d'embellissement du cadre de vie des Caennais, sous la responsabilité du technicien espaces verts en charge du secteur d'intervention, vous assurerez la coordination de l'équipe des techniques alternatives et la mise en œuvre du plan de désherbage communal et du plan de gestion différenciée des espaces verts.

ACTIVITES

- ✓ Encadrement d'équipe.
- ✓ Coordination de l'activité, désherbage alternatif.
- ✓ Planification et gestion des travaux.

PROFIL REQUIS

- ✓ Vous êtes titulaire d'un grade du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (ou inscrit sur liste d'aptitude).
- ✓ Issu d'une formation de niveau baccalauréat professionnel en travaux paysagers. Vous êtes également titulaire du permis B. Le permis E/B est souhaité.
- ✓ Vous avez une solide expérience de jardinier.
- ✓ Vous maîtrisez :
 - Les techniques de désherbage alternatif au chimique (vapeur, eau chaude, gaz, mécanique, végétalisation, paillage...).
 - L'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires.
 - Les techniques de taille des arbustes.
 - L'utilisation des différents matériels d'entretien d'espaces verts.
- ✓ Vous disposez d'une expérience dans l'encadrement d'équipe.
- ✓ Vous êtes organisé, rigoureux et méthodique et vous savez notamment planifier le travail en équipe.
- ✓ Vous utilisez les fonctionnalités courantes des logiciels du Pack Windows (Excel, Word, Outlook).
- ✓ Vous êtes diplomate (gestion de conflits) et vous avez des qualités relationnelles permettant de manager des équipes opérationnelles de terrain.
- ✓ Vous êtes discret, disponible, autonome et réactif.

CONDITIONS D'EXERCICE

- ✓ Temps de travail :
 - Du 1^{er} mars au 30 juin : 7h30 -11h45 / 12h57-16h30
 - Du 1^{er} juillet au 28-29 février : 7h45-11h45 / 13h00-16h30
- ✓ Travail occasionnel lié aux conditions climatiques et événementielles (tempête, inondation, etc.) en dehors des heures normales du travail et pendant le weekend.

Votre acte de candidature comprenant lettre manuscrite et C.V doit être adressé

avant le : 14 avril 2019

à monsieur le Président de la communauté urbaine de Caen La mer
Direction mutualisée des ressources humaines

à l'adresse mél : drh.offredemploi@caenlamer.fr